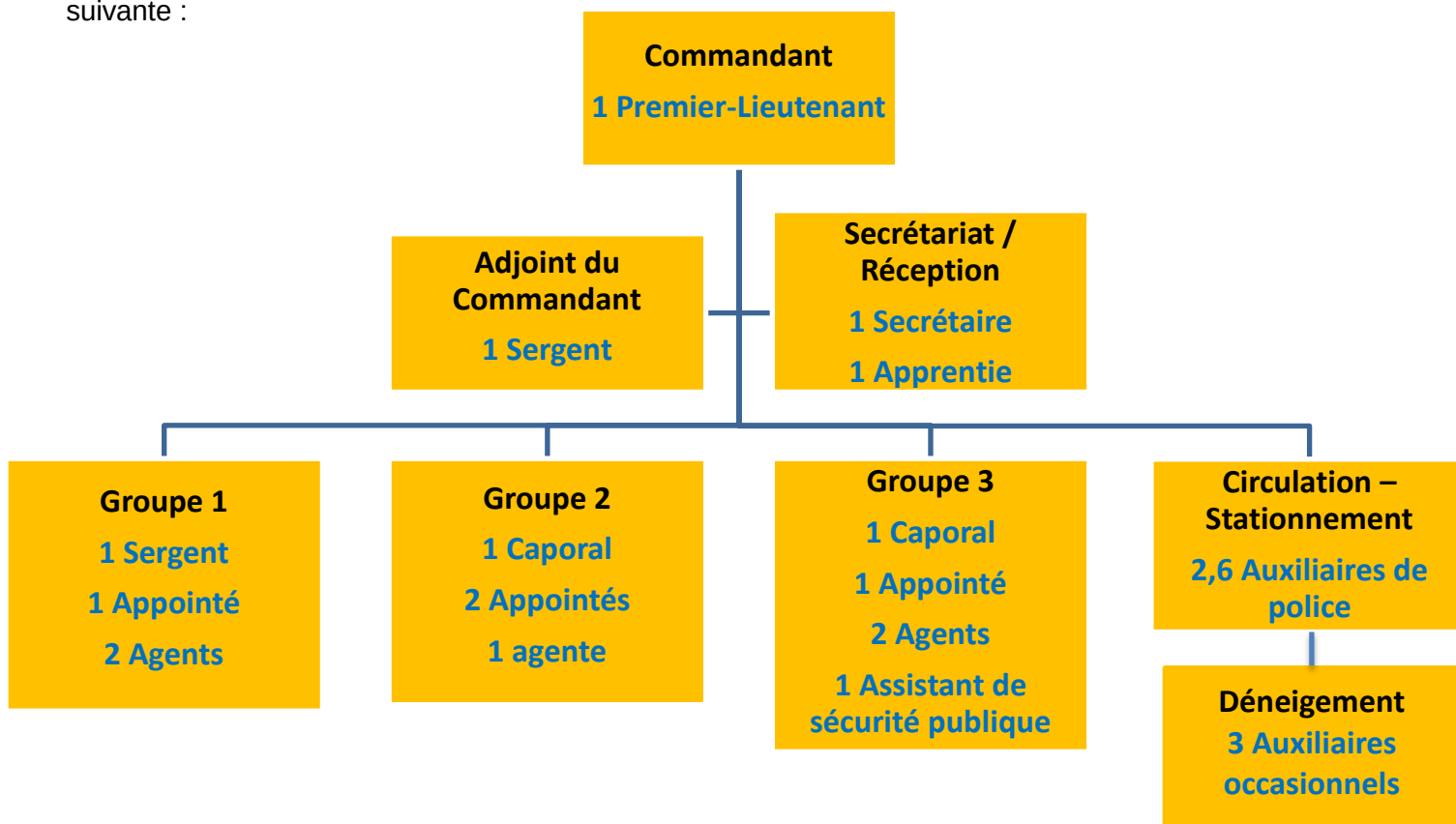


RAPPORT DE GESTION DU CORPS DE POLICE 2014

1. Personnel

Au 31 décembre 2014, les personnes engagées au Corps de police se répartissent de la manière suivante :



L'effectif actuel est de 20 (17) personnes. Tous les collaborateurs du Corps de police sont actuellement à un taux d'occupation de 100%, excepté la secrétaire à 90%, un auxiliaire à 60% et les auxiliaires occasionnels qui sont engagés à la demande. A relever que l'augmentation de l'effectif est en relation avec la mise en place future (2015) d'une police de proximité et du commerce. Nous pouvons également relever l'arrivée de la première agente de police au sein de notre police municipale.

INFORMATION : Les chiffres entre parenthèses représentent les chiffres 2013.

La formule « heures/homme » est utilisée pour représenter, que selon la mission ou l'activité, celle-ci occupe durant « x » heures un agent. Par exemple si 2 agents patrouillent une heure, cela correspond à 2 heures/homme

Suite aux nombreux changements de 2012 dans l'organisation du corps de police, 2013 nous a permis de consolider ces derniers et d'effectuer quelques petites adaptations afin de finaliser cette mise en place. Pour 2014, nous avons enfin une base solide, qui nous a permis de continuer d'évoluer, principalement dans le domaine de la police de proximité.

Nous avons malheureusement enregistré un départ (1) et avons eu le plaisir de pouvoir trouver 2 (3) aspirants pour l'année 2015, ce qui démontre que notre police municipale intéresse de jeunes gens à rejoindre nos rangs. Ces derniers vont débiter leur école en mars 2015 à l'académie de Savatan. Leur formation va durer une année, à relever qu'une deuxième femme fait partie des nouveaux aspirants.

2. Le secteur

Le secteur que couvre la police municipale de Crans-Montana, se compose des 6 communes de Crans-Montana, soit Icoigne, Lens, Chermignon, Montana, Randogne et Mollens. Sans rentrer trop dans le détail, cela représente une quinzaine de « villages » représentant environ 14'977 (14'800) habitants permanents et selon les saisons et/ou périodes, jusqu'à 50'000 résidents, ce qui nous propulse au rang de plus grande ville du Valais en habitants. Les six communes totalisent une superficie totale d'à peine moins 100 km².

3. Les activités

Notre travail s'articule sur plusieurs axes principaux, soit :

- La prévention – Police secours
- La circulation routière
- La police de proximité
- Service administratif – Missions particulières

Chacune de ces activités principales est effectuée par chaque agent de police, ceci selon le tournus et les besoins du service.

Les policiers, assistant de sécurité publique et auxiliaires ont passé 62% (64%) de leur temps dans le terrain, 38% (36%) ont été consacrés à des tâches administratives et à de la formation continue.

4. La police de Proximité

Cette nouvelle activité a commencé au mois d'octobre 2012. La police de proximité pratiquée sur Crans-Montana doit-être une mission principale et très importante. Cependant, il faut impérativement avoir le temps pour pouvoir la pratiquer de façon appropriée. En effet, le policier qui effectue de la police de proximité n'est pas engagé dans d'autres missions de police. Bien que très importante, il faut relever que les missions actuelles et l'effectif ne nous permettent pas à ce jour de pouvoir détacher des agents à 100% dans cette mission, état qui va changer en 2015.

Dans une première phase, nous avons commencé par rendre visite aux commerçants afin de nous présenter et de répertorier les commerces qui se trouvent sur les six communes. L'objectif est de pouvoir passer dans chaque commerce au minimum deux fois par année. Au 31 décembre 2014, nous avons visité 203 (192) commerces.

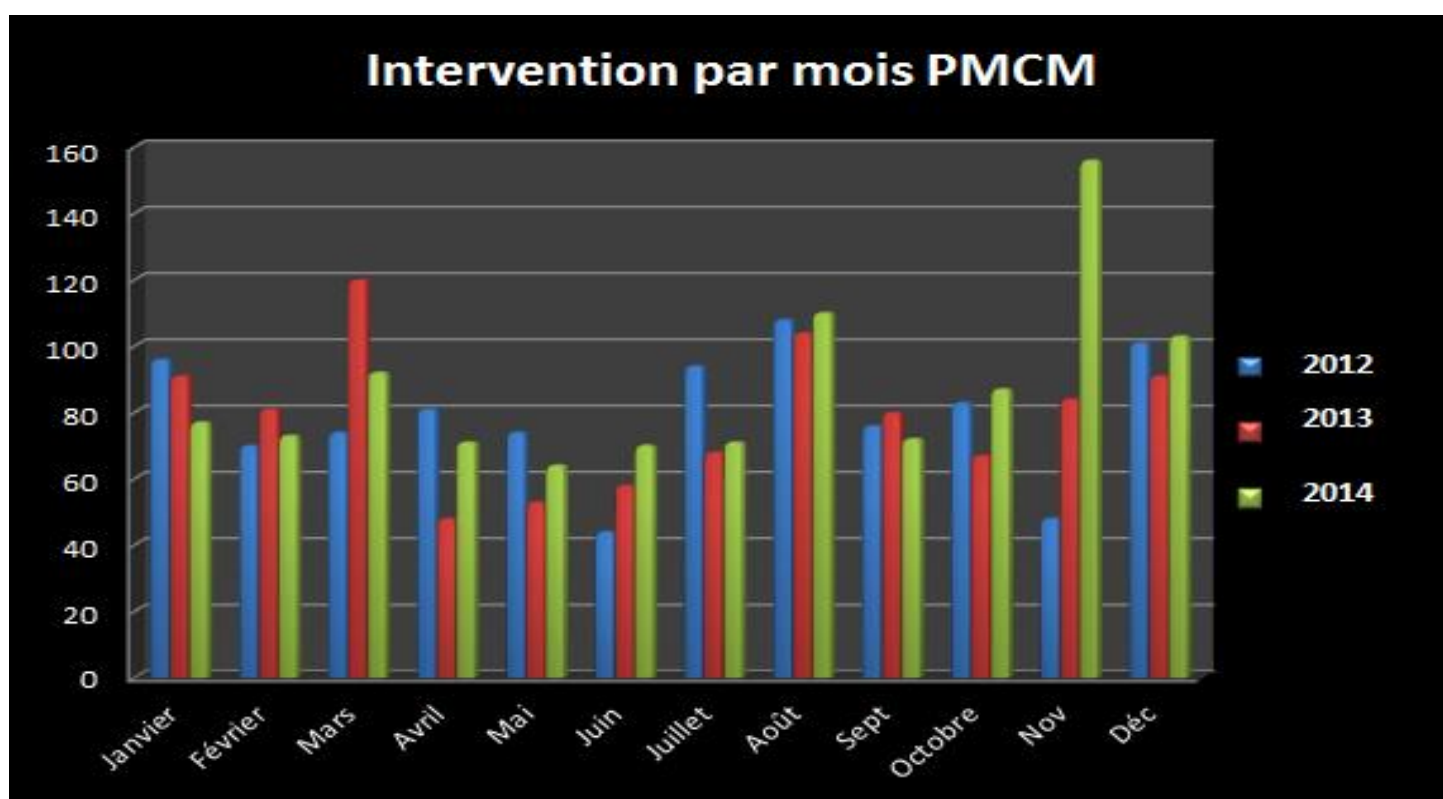
Lors de notre prise de contact, un prospectus avec des informations sur la lutte contre le vol à l'étalage est distribué et nous répondons aux diverses questions des gérants. Ces derniers peuvent nous atteindre via un natel de proximité, spécialement desservi durant les heures d'ouverture des magasins.

Nous avons également mis en place une « alarme-sms » afin de pouvoir très rapidement alarmer les commerçants en cas d'infractions spécifiques. Ce service est volontairement gratuit. Tous les commerçants qui sont approchés peuvent s'inscrire à ce nouveau service que notre police offre gratuitement.

En finalité, le but de notre police de proximité est de nous occuper du 95% des personnes qui n'ont jamais à faire à la police, afin d'être à l'écoute et de pouvoir prendre en compte leurs attentes et besoins.

5. Police de prévention – Police secours

En ce qui concerne l'activité de prévention et de police secours en général, le personnel a procédé à 1046 (945) interventions commandées par l'intermédiaire du central téléphonique ou spontanées. Afin de se rendre compte de ce que cela représente, en annexe, vous trouverez un plan de la station avec quelques interventions représentées par des épingles de couleur.



2'384 (2690.5) Heures/homme de patrouille à pied et 3631 (4163.75) Heures/homme de patrouille en véhicule ont été effectuées dans le cadre des missions de prévention. Nos 4 véhicules, soit 2 véhicules d'intervention, 1 fourgon transport de choses/personnes et 1 véhicule de proximité ont parcouru 77'692 (79'827) km, soit une moyenne mensuelle de 6'474 (6'652) km.

A relever que nous possédons, un véhicule d'intervention en motorisation hybride et un véhicule pour la police de proximité 100% électrique, ceci afin de répondre à la labellisation « Cité de l'énergie » de l'ACCM et parce qu'une entreprise moderne se doit de réfléchir à son impact au



CRANS MONTANA 

POLICE MUNICIPALE

Le Commandant

niveau écologique. De plus, nous avons également relancé la bike-patrol, laquelle a effectué de petits débuts, 26.5 heures/homme de patrouille, il faut dire que la météo n'était pas avec nous cet été.

Les manifestations régulières et/ou d'importance font partie de la vie de la station et de Crans-Montana et ces dernières ont nécessité la présence du personnel de prévention pour un total de 866.75 (859) Heures/homme, soit pour les principales : Coupe du Monde de ski FIS, Caprices Festival, Fête de la St-Georges, Summer Festival, Omega European Master Golf, Jeep Heep-Heep, Fêtes dans la rue, Fête de la Gruyère, Rallye du Valais et Winter Festival.

Le personnel de prévention a participé à la notification des commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites. Au total ce sont 1070 (1045) actes qui ont été transmis à la police pour notification et sur l'ensemble, 842 (750) ont été notifiés par le Corps de police.

Plusieurs campagnes de prévention ont été mises en place durant cette année. Nous pouvons relever la lutte contre le bruit aux abords des établissements publics, avec installation d'affiches et d'un dispositif de mesure des décibels en temps réel, distribution de grattoirs aux automobilistes, campagne dans les zones 20 et 30 km/h avec la distribution de fichets expliquant les devoirs et droits des différents utilisateurs.

A l'école des Roches, des présentations sur les droits et les devoirs d'un citoyen, une leçon théorique sur la loi sur la circulation routière et une leçon pratique avec l'utilisation d'un véhicule tonneau et de la remorque Seat-belt (ceinture de sécurité) ont été dispensées. Ces leçons sont données à chaque nouvel étudiant débutant ses études dans cette école internationale. Ce sont donc environ 650 (700) étudiants qui ont suivi l'un de nos cours.

Nous nous rendons également au cycle d'orientation où les classes de 1^{ère} année reçoivent un cours sur les droits et les devoirs des jeunes, lequel est complété par la remise d'un mémo.

Nous avons également participé au Café des Parents sur le sujet de la violence entre adolescents/enfants. Et dans le cadre d'une journée « Animation famille » par CMTC, nous avons participé avec notre radar Visispeed à enregistrer la vitesse des luges et des bobs en toute sécurité. Une cinquantaine de diplômes ont été distribués aux enfants participants. Lors du Cabriolet Paradise, 200 personnes ont testés la voiture tonneau. 5 enfants ont participé au passeport vacances et une jeune fille a passé une journée avec nos policiers durant la journée « Osez tous les métiers ».

Nous avons également établi quelques 393 (305) procès-verbaux de dénonciation et rapports, répartis selon le tableau ci-dessous.

Règlements communaux	28 (79)
Sécurité et ordre public	69 (26)
Tranquillité publique	54 (40)
Lois cantonales et fédérales	50 (18)
Autres	30 (26)
Loi sur la circulation routière LCR	162 (116)

Notre station est également couverte par 150 (118) caméras de surveillance. Ces dernières sont extrêmement efficaces en termes de prévention et sont à prendre en considération lorsque l'on parle du sentiment de sécurité. En cas d'infraction avec fuite de l'auteur, nous pouvons relever que



CRANS MONTANA 

POLICE MUNICIPALE

Le Commandant

dans 73% (53%) des cas qui ont occupé la police, l'auteur a été identifié grâce aux caméras. Il faut savoir que leur usage est règlementé selon des bases légales très strictes. La forte augmentation des identifications est due à une analyse minutieuse des nouveaux emplacements des caméras et à une meilleure couverture du secteur. Il faut également tenir compte de l'amélioration de la technologie. La plus-value sécuritaire grâce aux caméras doit également être prise en compte dans la présentation de notre station à notre clientèle étrangère, laquelle est aussi et de plus en plus sensible à la sécurité générale (exemple : La Principauté de Monaco).

Nous devons également relever l'interpellation en flagrant délit, d'une bande de pickpockets lors du Caprices Festival. L'extinction d'un début d'incendie dans un établissement public qui aurait pu avoir de très graves conséquences et l'arrestation d'un voleur de bourse de sommelière. Et une diminution de presque 50% des cambriolages sur notre secteur en rapport de l'année 2013.

6. Circulation routière

Les missions principales dans le cadre de cette activité sont:

- veiller à la sécurité générale ainsi qu'à celle des usagers de la route ;
- prévenir les délits et les accidents par une présence accrue sur les axes routiers ;
- gérer les véhicules en mouvement et à l'arrêt ;
- effectuer des services d'ordre pour les manifestations ainsi que des campagnes de prévention.

6.1 Radar mobile :

Dans le cadre de la prévention routière, nous avons procédé à 124 (120) contrôles de vitesse. A cette occasion, 14'871 (14684) véhicules ont été contrôlés et 1519 (1487) procès-verbaux et contraventions ont été dressés, ce qui représente un taux de 10.21% (10.13 %) d'infractions. Il faut relever que lors de ces contrôles 2 (2) permis de conduire ont été retirés sur le champ.

6.2 Ivresse au volant :

22 (17) permis de conduire ont été saisis par la police pour ivresse qualifiée (+ de 0,8 o/oo) au volant ou au guidon ; 2 (2) personnes ont été dénoncées pour ivresse légère (entre 0,5 o/oo et 0,79 o/oo).

6.3 Accident de circulation :

Les patrouilles de prévention sont intervenues à 116 (74) reprises sur des accidents de circulation, soit 26 (14) accidents ayant causé des blessures, 90 (60) accidents avec dégâts matériels. Une partie de ces accidents sont réglés par des constats à l'amiable entre les automobilistes. Ce qui peut expliquer la différence entre nos chiffres et ceux relevés dans la statistique cantonale.

A relever que les rapports d'accidents sont de la compétence de la police cantonale, cependant, nous sommes pratiquement engagés à chaque fois sur ces sinistres afin de sécuriser le secteur et afin de définir si l'intervention de la police cantonale est nécessaire (arrangement à l'amiable entre les automobilistes).



CRANS MONTANA 

POLICE MUNICIPALE

Le Commandant

En annexe vous trouverez une carte qui présente les accidents de circulation ainsi que nos contrôles radar sur notre territoire.

6.4 Contrôle du stationnement :

Pour le contrôle des véhicules en stationnement, la police municipale peut s'appuyer sur trois auxiliaires de police représentant 2,6 (2,6) postes de travail. Grâce à ce service, l'ensemble des places de stationnement à durée limitée peut être contrôlé et ainsi garantir un tournus pour que chacun puisse trouver une place de stationnement à proximité des commerces ou en station.

Sur l'ensemble des 6 communes, 9'985 (11'816) amendes d'ordre ont été établies, ceci pour un montant de CHF 630'000 (650'000.00) environ. Il faut savoir que la politique du stationnement et de donner la priorité aux usagers dits faibles (piétons) ainsi qu'aux transports publics et de faciliter l'accessibilité au stationnement à durée limitée proche des commerces.

Nous avons également fait intervenir l'entreprise agréée pour déplacer 16 (12) voitures en fourrière, principalement dans le cadre des mesures de déneigement.

6.5 Info radar - Visispeed :

L'info radar du type «Visispeed » est un dispositif préventif affichant au conducteur sa vitesse. Il a été utilisé durant 156 (225) jours. Il a contrôlé 183'302 (224'886) véhicules pour un taux théorique de 13.35 % (28.16 %) d'infractions. En effet, le Visispeed étant un outil de prévention, aucune infraction n'est dénoncée. Cet appareil permet de rendre le conducteur conscient de la vitesse qu'il pratique et de transmettre des informations sur le comportement des automobilistes aux endroits contrôlés. Cet appareil a été fortement utilisé dans les zones aux abords des écoles. Les vitesses maximales enregistrées ont été de 126 (139) km/h au lieu du 50 km/h, 78 (81) km/h dans une zone 30 km/h et 54 (53) km/h dans une zone de rencontre limitée à 20 km/h. Ce haut pourcentage d'infraction relève le comportement général des automobilistes. La différence avec le radar mobile provient que lorsqu'un contrôle radar est en cours, des agents de police sont sur place pour intercepter les contrevenants et les automobilistes s'avertissent entre eux (appels de phare, signe de la main, etc.) qu'un contrôle est en cours, ce qui diminue fortement le taux d'infraction. Afin de pouvoir lutter efficacement contre les « chauffards », il sera planifié pour l'année 2015, un contrôle radar par mois sans interception.

6.6 Borne de comptage - Vedasys :

Le Corps de police dispose d'une borne de comptage du trafic. Cet appareil enregistre le passage des véhicules, leur vitesse et peut être utilisé uniquement à des fins statistiques. Contrairement à l'appareil Visispeed, cette borne de comptage n'affiche pas la vitesse des véhicules.

Cette installation a été utilisée principalement pour les expertises relatives à la mise en place des zones 30 km/h ou des zones de rencontre et pour les expertises à postériori desdites zones.

6.7 Parcomètres :

Le service des parcomètres s'occupe du dépannage et de l'entretien des parcomètres ainsi que des horodateurs. Il est également responsable de récolter, trier et distribuer à la banque l'argent récolté selon la répartition des appareils sur les communes.

En 2014, les différents secteurs comptabilisent au total 38 (42) parcomètres/horodateurs, soit 5 sur la commune de Lens, 22 sur Chermignon, 3 (6) sur Montana et 8 (9) sur Randogne. La somme

totale récoltée par ce service représente CHF 373'084.85 (414'349.45). Les importants chantiers au centre de la station expliquent la disparition de quelques parcomètres.

7. Education et prévention routière

La mission de la prévention et de l'éducation routière sur nos 6 communes est de la responsabilité de notre police municipale. Ce service est effectué principalement par trois (2) collaborateurs. Cependant, ils peuvent être secondés par certains de leurs collègues, selon la charge de travail. Nos trois responsables du service de la prévention et de l'éducation routière de la police municipale de Crans-Montana ont mené à bien le programme planifié pour cette année. Au final, ce ne sont pas moins de 524.25 (276) Heures/homme qui ont été effectuées pour notre jeunesse.

Le détail des passages dans les classes ainsi que toutes les autres activités effectuées par ce service figurent également ci-après.

Le programme pour cette année 2014 a été le suivant :

- 1^{ère} et 2^{ème} enfantines : La traversée de la route, le chemin de l'école et le comportement dans les transports publics (1^{er} passage)
- 1^{ère} et 2^{ème} enfantines : Puzzle ACS¹ (2^{ème} passage)
- 1^{ère} et 2^{ème} primaires : La traversée de la route, le chemin de l'école et le comportement dans les transports publics (1^{er} passage)
- 1^{ère} et 2^{ème} primaires : Contrôle et répétitions du premier cours.
- 3^{ème} et 4^{ème} primaires : Le vélo et engins assimilés.
- 5^{ème} et 6^{ème} primaires : La priorité (piétons, véhicules) et jeux et sports sur la route.
- Cycle d'orientation : la ceinture de sécurité avec la remorque Seat-Belt et des méfaits de l'alcool et des produits stupéfiants.

Récapitulation

Nombre d'élèves instruits : **1'130 (1'140)**

Nombre de classes visitées : **64 (67)**

Par ailleurs, nous dispensons également des cours théoriques pour les candidats à l'obtention du permis de cyclomoteur et agricole. 23 (23) candidats se sont présentés à ce cours et 15 (4) ont obtenus au final leurs précieux sésames, soit un pourcentage de réussite de 68.5% (17%). A relever que cette année, nous avons mis à disposition des candidats un CD-Rom afin qu'ils puissent s'entraîner chez eux tranquillement. Concept qui a porté ses fruits au vu de l'augmentation du taux de réussite.

Cette année a été mis en place une information à tous les élèves de 4^{ème} à la 6^{ème} année, afin d'inculquer et sensibiliser les élèves au bon comportement à avoir à l'attente du bus et surtout à

¹ Automobile Club de Suisse

l'intérieur de celui-ci. Suite à cette visite, une charte a été établie et distribuée à l'ensemble des élèves ainsi qu'aux transporteurs.

Nous avons également eu la chance de pouvoir bénéficier du jardin de circulation de la police neuchâteloise durant 2 semaines, ce qui a permis à 222 élèves de pouvoir s'exercer aux difficultés de la circulation routière avec un vélo, ceci en toute sécurité. A relever que deux journées Portes-Ouvertes pour la population ont été effectuées, avec la visite de plus de 80 enfants.

Ce service coordonne également la mise en place de la signalisation particulière (les crayons de couleur) lors des rentrées des classes après les vacances scolaires. Cette campagne est accompagnée d'une forte présence de la police à proximité immédiate des écoles afin de parfaire la connaissance des élèves, mais également de rappeler quelques règles élémentaires de circulation aux parents/accompagnants qui déposent les élèves en voiture à l'école.

Nos instructeurs ont encore suivi la journée des instructeurs d'éducation routière du Valais romand et se sont rendus au Congrès des instructeurs de la circulation à Berne, organisé par le BPA². De plus, une journée d'information sur le Merle Blanc a été suivie par le staff des instructeurs. Et deux instructeurs ont suivi un cours de formation continue sous l'égide de l'ISP de trois jours.

8. Taxis

La police a comme mission de faire respecter le règlement des taxis sur notre territoire. A la fin de cette année, il y avait 20 (21) concessionnaires au total et 32 (32) concessions, dont 27 (27) concessions de type A, lesquels se partagent le droits de stationnement sur la voie publique et aux emplacements réservés. Il y a 5 (5) concessionnaire de type B, soit sans droit de stationnement, ce qui signifie que les véhicules de ces concessionnaires ne peuvent attendre la clientèle sur une case de stationnement destinée à cet effet. Cela représente un parc de 36 (33) taxis. 13 (15) places de stationnement sont réservées sur le domaine public pour le service des taxis. 39 (35) conducteurs sont autorisés à exercer la profession comme chauffeurs permanents ou auxiliaires.

Un représentant du Corps de police fait partie de la commission des taxis de l'ACCM³.

9. Instruction – Formation continue

Les heures d'instruction reçues par les collaborateurs s'élèvent à 753.5 (494.75) heures/homme.

La formation continue du personnel comprend entre autre les thèmes suivants : Tirs, self-défense, formation continue par l'APMVS⁴. Ces instructions ont été complétées par des cours organisés par l'Institut suisse de police pour sous-officiers de police, soit le cours de conduite de niveau 1, suivi par 2 (2) collaborateurs. Un cours de deux jours sur les défis actuels de la police de proximité dispensé par l'IDHEAP⁵ a également été suivi par un de nos collaborateurs. Un cours sur la Bike-Patrol a également été suivi par 5 de nos cyclistes-policiers.

² Bureau de prévention des accidents

³ Association des communes de Crans-Montana

⁴ Association des polices municipales valaisannes

⁵ Institut de hautes études en administration publique

10. Service administratif

Le secrétariat a enregistré durant l'année 1'270 (1378) lettres pour lesquelles une réponse était nécessaire. Il faut ajouter à cela une recrudescence des formules électroniques de transmission ou demandes d'informations (e-mail), toutes aussi importantes, de plus en plus utilisées et qui nécessitent également une réponse écrite. Le service établit en plus des documents du Corps de police tous les courriers qui concernent celui-ci, mais dont la réponse exige la signature du Commandant.

Dans le cadre du traitement des amendes d'ordre, le service gère tous les courriers, notamment 3'071 (3612) avis de contravention. Lorsque l'amende reste impayée malgré l'envoi du rappel, elle est transmise sous forme de mandat de répression au service compétent de l'Etat. Pour l'année écoulée, 1'275 (1104) mandats ont été envoyés.

11. Accueil du public - Guichet

Ses missions principales sont la gestion des appels téléphoniques, la transmission de ceux-ci aux personnes concernées, les renseignements au public, la gestion informatique des fichiers utilisés dans les activités de police. De plus, il assure également la remise des commandements de payer aux personnes se présentant au guichet.

La desserte de la réception est assurée du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, avec fermeture le week-end et les jours fériés.

Le service de la réception tient et contrôle la caisse. Il procède à divers encaissements tels que fourrières, amendes, autorisations à l'acte, etc. Il assure la gestion des objets trouvés et répond aux nombreuses questions du public. A relever que notre bâtiment abrite également les locaux de la police cantonale et c'est tout naturellement que notre secrétaire accueille et renseigne également les clients venant se présenter pour la police cantonale.

Le tableau suivant est un récapitulatif des activités principales des services du central et du guichet

5'972 (5'380)	Appels téléphoniques réceptionnés par le central
158 (179)	Objets trouvés remis au poste de police
169 (173)	Objets perdus annoncés au poste de police
110 (82)	Objets restitués à leur propriétaire
3'669 (6'011)	Demande d'identités MOFIS ⁶
4'196 (4'506)	Personnes accueillies à notre réception
1'270 (1'378)	Courriers traités (reçus)

Depuis le mois de janvier 2013 nous avons deux cartes CFF journalières ce qui a occasionné une surcharge du travail administratif dans le renseignement téléphonique, ainsi que l'accueil au guichet pour les réservations de ces dernières. A relever qu'en 2014, nous avons à disposition des habitants des 6 communes 4 cartes journalières.

⁶ Ordonnance sur le registre automatisé des véhicules et des détenteurs de véhicules

12. Naturalisations

Nous avons effectué les rapports d'enquête pour les demandes de naturalisation pour le SPM⁷, soit :

Naturalisations ordinaires : 62 (44)

Naturalisations facilitées : 12 (17)

Total : 74 (61)

13. Divers

Dans les missions particulières, nous pouvons relever que nous collaborons avec plusieurs services communaux et cantonaux, soit de manière spontanée, soit à leur demande via des requêtes.

Plus particulièrement, nous effectuons le prélèvement des eaux sur les communes d'Icogne, Lens, Chermignon, Randogne et Mollens, sur Montana nous effectuons uniquement le prélèvement dans les piscines, et deux fois par année les restaurants et buvettes d'altitude, soit 195.5 (198.75) Heures/homme.

Nous effectuons également des contrôles spontanés concernant la lutte contre le travail au noir et également sur requêtes du SPM et/ou du SPT⁸, ce dernier service collabore avec nos agents pour effectuer également des contrôles sur le terrain.

Les BE⁹ communaux nous demandent régulièrement de mener des enquêtes sur la domiciliation des personnes, annonce pour départ/arrivée tardives, contrôle du délai pour déposer ses papiers et le non paiement des médailles des chiens, entre autre.

Requêtes	2010	2011	2012	2013	2014
Contrôle de domicile			9	13	20
Détention d'animaux				2	1
Divers	8	13	2	6	3
Naturalisation	55	52	69	61	74
Notification	3	2		18	8
Permis de séjour	3	1	3	3	3
Prise d'emploi	24	35	24	19	30
Regroupement familial	2	1	1		3
Renseignements complémentaires	24	26	30	22	7
Retard d'annonce			8	3	2
Vérification d'adresse	18	11	11	6	4

⁷ Service de la population et des migrations

⁸ Service de protection des travailleurs et des relations du travail

⁹ Contrôle des habitants/Bureau des étrangers

[illegible]

Annexe 2 / Circulation routière

